



# *Avancées et faux-pas théorique du freudisme*

- 2 / 3 -

[\(1re partie\)](#)  $\diamond$  [\(3me partie\)](#)

## **Synchronie et diachronie**

Chapitres :

[Deux registres distincts de communication](#)

[Une étonnante méconnaissance](#)

[Communication linguistique et extralinguistique dans la vie sexuelle](#)

[Communication linguistique et extralinguistique entre mère et enfant](#)

[Le statut de mère](#)

### ***Deux registres distincts de communication***

Toute conception assimilant la notion de père aux entités de même nom (issus des modèles socio familiaux non linguistique) nous paraît vouée à l'échec, puisque méconnaissant le saut qualitatif introduit par le langage humain.

Le système d'opposition, dont on débat, ne saurait découler directement de la condition de père et de mère dans leur acception dérivée de la biologie. Nous formulons l'hypothèse que, découlant directement de la faculté de langage et de parole, il résulte d'un irréductible antagonisme entre le système verbal de communication et les modes non linguistique,

toujours présents dans notre espèce. C'est donc sans rapport direct avec la sexualité qu'un antagonisme constitutif de l'ordre humain, va s'insérer dans le jeu des relations entre les personnes.

C'est une évidence qu'à côté d'un registre élémentaire et spontané de messages affectifs, émotionnels et corporels, qui ne passent pas par le langage, les humains échangent des messages acoustico-verbaux construits selon une autre syntaxe. Mais ces deux systèmes **n'obéissent pas aux mêmes lois**, ne dérivent pas l'un de l'autre et, surtout, sont mutuellement exclusifs.

### ***Une étonnante méconnaissance***

Il est curieux que cette mutuelle exclusion ait aussi radicalement échappée à l'attention des chercheurs alors qu'à chaque instant de nos vies, un phénomène anthropologique majeur en porte témoignage : la pudeur humaine. Nul besoin donc d'explorer les arcanes de l'inconscient pour rendre sensible au lecteur l'antagonisme dont nous parlons.

#### **Un phénomène toujours conscient :**

Cette étrange contrainte épargne les autres êtres sexués de la planète et constitue une condition de notre vie en société. Deux points importants dominent cette particularité des humains :

- 1) - la pudeur se manifeste comme une force d'inhibition affectant la parole ou le corps.
- 2) - la pudeur n'a pas d'existence en dehors d'un acte de communication.

Chacun sait qu'il ne suffit pas de disposer de la parole pour pouvoir exprimer ses pensées, la réserve pudique ayant, contre notre volonté, le pouvoir absolu d'entraver notre discours.

Les circonstances qui suscitent la pudeur sont celles où il convient d'obéir à son corps, à ses pulsions et besoins, c'est à dire obéir à "l'intangibilité des lois de la nature". La pudeur n'est pas séparable de certains mouvements affectifs ou actes corporels qu'elle dissimule au regard ou au savoir d'autrui. Bien que soustraites au pouvoir de l'esprit, les contraintes qu'elle apporte sont totalement conscientes. Le sentiment de pudeur inhibe ni le désir, ni le besoin, mais il fait connaître d'un acte ce qui peut être dit et montré et permet à chacun de régler sa conduite selon les convenances sociales.

Autre précision : par la vue, la parole, le toucher ou tout autre sens, la pudeur n'existe que dans la communication avec autrui. La conséquence est facilement constatée : **il n'est pas de pudeur vis à vis de soi-même.**

Enfin, il est capital de noter que la pudeur affecte le langage en inhibant **le seul l'acte d'énonciation**. Elle épargne le message qui demeure présent à la pensée.

### ***Communication linguistique et extralinguistique dans la vie sexuelle***

D'autres fonctions humaines lui sont assujetties, mais l'idée de pudeur évoque surtout la sexualité. Son étude revêt ici un intérêt particulier cette fonction ayant besoin de l'autre pour

s'accomplir. Ainsi la rencontre du corps de l'autre, nécessite la rencontre de sa personne et donc, hormis le viol, une double communication, à la fois linguistique et corporelle.

La scénographie amoureuse, va traduire avec précision les antagonismes que nous annonçons plus haut. L'échange verbal préliminaire qui précède l'échange corporel en porte la marque. Vulgaire ou délicat, le discours amoureux est le contraire d'un discours commun. Volontiers soustrait à la scène publique, il est porteur de déformations qui ont pour caractéristique d'exclure tout propos explicite quant aux visées corporelles. La communication informative "en clair" est impossible et se voit substituer un discours fertile en images allusives. La stratégie des protagonistes consiste à déporter le vocabulaire, avec toutes les ressources de la préterition, de la substitution, du "sous-entendu". Concrètement, il n'est pas d'approche physique sans déqualification du langage informatif. Le manège galant prend tout son sens dans une substitution progressive des registres de communication : la parade amoureuse consiste en une dérive contrôlée de la parole vers la communication physique et non linguistique. La pleine possession de l'émotion amoureuse est conditionnée par une abolition de la parole : l'orgasme n'est pas le moment du bavardage. On remarque sans mal que seul l'acte d'énonciation est inhibé. **L'activité vocale ne l'est pas** : dans les phases ultimes du plaisir, la parole devient incantatoire ou laisse la place à des gestes phoniques, cette distinction étant d'une extrême importance.

Ceci montre aussi que, contrairement à la conviction commune, le phénomène qui détermine la pudeur ne s'abolit pas dans les moments d'intimité.

Enfin la pudeur n'interdit rien. Elle ne s'oppose pas à l'acte mais, de façon rigoureuse, à la communication sur l'acte.

### ***Communication linguistique et extralinguistique entre mère et enfant***

Nous venons d'examiner la mutuelle exclusion dans la simultanéité des actes verbaux et corporels. Lorsqu'il fonctionne dans la synchronie l'antagonisme en question engendre l'irréductible inhibition appelée pudeur. Mais il est d'un grand intérêt que la même opposition persiste dans la succession temporelle, c'est à dire dans la diachronie.

Nous disposons alors d'une clé permettant d'aborder tout autrement certains interdits sociaux. Nous allons voir que dans la même logique, mais en sens inverse, le langage acquis de la mère, lorsqu'il est intériorisé interdit toute communication corporelle, muette, avec la mère. Ce fait fondamental constitue le tabou de l'inceste, qui n'a donc rien à voir avec la horde primitive.

On sait qu'avant l'institution du langage, la mère et l'enfant coexistent dans une relation première où domine l'échange corporel et la communication émotive. La mère a pour vocation de répondre aux besoins de l'enfant dans une coordination naturelle, extralinguistique, des comportements. Echange de joie, de craintes, de peurs, de jubilations, cette interactivité non verbale est aussi l'absolu de la connexion émotionnelle.

Les cris, les gestes phoniques du babil infantile, les larmes et les rires sont autant de signaux dont le pouvoir d'interpellation ne passe pas par la parole. Le rire et les larmes se donnent une emprise sur le destinataire : ces activités vocales ne se reçoivent pas comme un discours. Nous sommes dans un système où la **substance communicante**, non verbale, oeuvre à la

mobilisation immédiate de celui qui la reçoit.

Cette relation mère-enfant a été souvent décrite, pour souligner la vigueur de l'empreinte qui en subsiste pour le reste de l'existence.

L'introduction du langage va provoquer une mutation radicale. L'enfant découvrira, par exemple, qu'en criant ou en tendant la main vers le biberon il fait venir la mère. Cet usage détourné de ce qui était antérieurement un acte corporel, est l'amorce d'un signe. Cet analogon de comportement est porteur d'un message : en imitant un geste intentionnel l'enfant a transformé son geste. Ce qui, pour la mère était un indice, devient un "signe" avec les caractères de l'arbitraire.

Par ce revirement l'enfant cesse d'être assujéti à la circonstance et se fait lui-même circonstance, d'autres diront qu'il cesse d'être objet pour devenir sujet. Cela advient par l'introduction d'un mode nouveau de communication, d'une "**substance communiquée**", purement instrumentale, qui a valeur de signifiant.

Jusqu'au plein usage de la parole, le langage sera organisé par la mère, maîtresse des apprentissages, de telle sorte que deux registres de successivement dominants, mais mutuellement exclusifs, s'enchaînent et se superposent chez les mêmes protagonistes :

- le registre de la communication corporelle, affective et émotionnelle,
- le registre du langage,

étant bien connu que leur double inscription dans la personnalité confère à l'un et à l'autre un caractère définitif pour le reste de l'existence.

### ***Le statut de mère***

Sur la base de cet antagonisme, parler, un jour, est une acquisition qui impose de profonds renoncements et surtout la perte d'une certaine forme de communication avec la mère.

Dans l'alternative de la communication corporelle et du langage, l'enfant a le choix entre :

- le refus de la parole, qui conduit à l'autisme, ou à ses variantes à l'orée de la psychose ;
- ou le renoncement à la communication corporelle au bénéfice d'une parole qui ouvre sur une communication sociale.

Dans cette alternative se déploie le développement linguistique de l'enfant. Progressivement le vocabulaire deviendra de plus en plus conforme à celui de l'adulte. Mais nombreuses et persistantes en seront les déformations transitoires ou pathologiques.

Au terme de ces processus complexes l'être accède aux actes de parole. La langue étant une dotation maternelle, la mère sera un personnage avec qui la communication corporelle muette, et surtout la plus absolue, c'est-à-dire sexuelle, sera définitivement écartée. Le tabou de l'inceste apparaît donc comme un autre effet direct de l'exclusion mutuelle de deux systèmes de communication.

Si, dans la simultanéité, l'antagonisme engendre l'inhibition pudique, il se manifeste dans la

continuité de l'être, par l'exclusion réciproque des rôles de mère et d'épouse. Ce clivage, générateur de l'ordre humain, est totalement autonome. L'interdit sexuel y apparaît comme une conséquence et non comme un facteur causal.

Il apparaît aussi que le tabou de l'inceste ne se constitue pas en conséquence d'une entité mère qui lui serait préexistante. On voit ici que la notion de mère, telle que débattue dans les sciences humaines, est un concept composite et trompeur. Un vocable identique recouvre des concepts quasiment étrangers l'un à l'autre. Bien que les personnages se confondent, leurs statuts sont ontologiquement très éloignés.

>> [Suite](#)

[Retour à l'Index](#)

*Site créé le 02 août-1997. - Dr J. Morenon, 8 rue des tanneurs, F-04500 [RIEZ](#)*

Emplacement du Fichier :

<http://jean.morenon.fr/PDF/fauxpas2.pdf>

